

# REUNION DE LA LIGUE MIDI PYRENEES TARBES LE 17 JUIN 2006

## Présents :

- 🇫🇷 C.D. 09 ⇒ Messieurs Christian CLOTTE, Raymond REY, Bruno PICAZO
- 🇫🇷 C.D. 12 ⇒ Monsieur André ROUTABOUL
- 🇫🇷 C.D. 31 ⇒ Messieurs Yvon LAURENS, Michel LE BOT, Madame Marie-Madeleine CLAMENS
- 🇫🇷 C.D. 32 ⇒ Messieurs Alain CANTARUTTI, Jacques PALAU, Jean-Luc CHAUBELL
- 🇫🇷 C.D. 46 ⇒ Messieurs Bernard DESSEAUX, Jacques LACOSTE
- 🇫🇷 C.D. 65 ⇒ Messieurs Pierre DENQUIN, Paul FILBET, Paul SAINT-MARTIN
- 🇫🇷 C.D. 81 ⇒ Messieurs Jean-François CHAFFRET, Pierre PRAT
- 🇫🇷 C.D. 82 ⇒ Messieurs Alain GARCES, Joël DESSAINT, Madame Lydie MOULIERAC

Monsieur Hubert CERVANTES, Président de la Commission des Jeunes

Monsieur Jean-Claude DUBOIS, Président de la Commission des Arbitres

Madame Patricia DEJEAN, Présidente de la Commission Féminine

Monsieur Marcel COSTES, Responsable des éducateurs

Monsieur Roland DALLIER du CD 31

Monsieur Jean GAUBERT du CD 46

## Excusés :

Messieurs Michel GANTOU et Joseph MARTINEZ

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Pierre DENQUIN, Président du comité des Hautes-Pyrénées souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants espérant qu'ils passeront un agréable séjour à Tarbes.

### TOUR D'HORIZON DU PRESIDENT DE LIGUE

Le Président GARCES à son tour, souhaite la bienvenue aux membres de la Ligue leur signifiant tout le plaisir qu'il éprouve de se retrouver parmi eux. Il excuse Messieurs GANTOU et MARTINEZ retenus par des obligations familiales et remercie le Président DENQUIN pour l'organisation de ce championnat. Il remercie ensuite les comités qui malgré le travail supplémentaire à leur charge ont mis en place les nouvelles compétitions par club afin de fidéliser des joueurs qui n'étaient plus intéressés par les concours traditionnels.

Puis le Président adresse ses félicitations au CD 65 pour la sélection du jeune MOUREAUX-FONTAN, soulignant que cette sélection rejaillit sur l'ensemble des éducateurs et des initiateurs du comité des Hautes-Pyrénées. Il félicite également le comité de la Haute Garonne pour les résultats obtenus au championnat de France Féminin par l'équipe LESAINE / MARTIN qui atteint le stade des demi finales, l'autre équipe du CD 31 FERRADOU / NEVETON s'inclinant en quart de finales. A noter le bon parcours des féminines du CD 46 qui s'inclinent en huitième de finale.

Le Président félicite ensuite les comités de l'Aveyron, du Gers et du Tarn pour leur site Internet et encourage les autres comités de la Ligue à créer le leur. Aujourd'hui 49 comités sur les 95 de la France Métropolitaine ont leur site, les départements du Sud de la France étant à la traîne dans ce domaine. Le Président en profite pour encourager les comités à mettre en place des structures solides afin de pérenniser le fonctionnement de notre institution dans les années à venir et ce quelque soit les problèmes de bénévolat qui risquent de survenir à plus ou moins longue échéance.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONGRES DE LIGUE DU 14 JANVIER 2006

C.D. 09 ⇒ R.A.S.

C.D. 12 ⇒ R.A.S.

C.D. 31 ⇒ R.A.S.

C.D. 32 ⇒ R.A.S.

C.D. 46 ⇒ R.A.S.

C.D. 65 ⇒ R.A.S.

C.D. 81 ⇒ R.A.S.

C.D. 82 ⇒ R.A.S.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité, le Président remercie la secrétaire de la Ligue pour ce compte rendu.

### COMPTE RENDU FINANCIER PAR MONSIEUR DESSAINT

Monsieur DESSAINT, Trésorier Général de la ligue nous fait part de l'état des comptes à la date du 16 juin 2006:

C.C.P.	10 216,31 €
Caisse d'Epargne	37 709,98 €
<b>TOTAL</b>	<b>47 926,29 €</b>

Le Trésorier précise que toutes les recettes et dépenses concernant les concours nationaux sont reprises sur un état spécial, puis il interroge les comités sur les remboursements de frais d'autoroute qui ne sont pas prévus dans nos statuts. Une forte majorité se dégage pour le remboursement des frais d'autoroute sur présentation de justificatifs. L'article 13 du règlement intérieur de la Ligue sera modifié en conséquence.

## DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS DE LIGUE 2007

- Ligue toutes catégories : samedi 16 et dimanche 17 juin à Fenouillet (31)
- Ligue vétérans : samedi 15 et dimanche 16 septembre à Saint Juéry (81)
- Ligue mixte : samedi 27 et dimanche 28 octobre dans l'Aveyron

### BILAN DES SIX PREMIERS MOIS DE L'ANNEE

#### Compte rendu des qualifications:

- ✚ CD 09 ⇒ participation en hausse pour les seniors mais en baisse pour les jeunes et les féminines.
- ✚ CD 12 ⇒ participation en baisse notamment au niveau des jeunes.
- ✚ CD 31 ⇒ participation en hausse, bonne tenue des joueurs.
- ✚ CD 32 ⇒ inscriptions aux qualifications payantes pour la première année qui a entraîné une baisse de participation de 7 %, mais bonne fréquentation pour le mixte et les jeunes.
- ✚ CD 46 ⇒ participation en baisse pour les jeunes, deux affaires de discipline suite aux qualifications.
- ✚ CD 65 ⇒ participation en hausse pour les seniors et les jeunes.
- ✚ CD 81 ⇒ bonne participation aux qualifications, échange d'arbitres avec le comité de l'Aveyron.
- ✚ CD 82 ⇒ participation en hausse dans toutes les catégories.

#### Compétitions par clubs:

##### \* Le championnat des clubs:

- dans le CD 12, 116 clubs inscrits répartis en 4 divisions selon le niveau des équipes avec montée et descente en fin de saison.
- dans le CD 32, 66 clubs en poules géographiques.
- dans le CD 65, 27 clubs, ce championnat débutera au mois de septembre.
- dans le CD 81, 55 clubs répartis en poules géographiques.

Les départements du 09, 46 et 82 débiteront cette nouvelle compétition en 2007. Le CD 31 organise une compétition selon une formule différente mais qui fonctionne bien, ils continueront selon le même système. Il est rappelé que pour ces compétitions par club les joueurs doivent porter au moins un haut identique.

##### \* Le championnat des jeunes:

- CD 12: 11 clubs
- CD 32: 11 clubs
- CD 81: 10 clubs

Ce championnat demande un investissement des clubs mais aussi des parents, notamment pour le transport des enfants, mais ceci n'est pas spécifique à la pétanque. Il semblerait que le dimanche matin soit favorable pour organiser ce type de compétition.

#### Bilan des concours nationaux:

Le Président fait un rapide compte rendu sur la participation dans les concours nationaux de la Ligue qui ont déjà eu lieu:

- Tarbes 3 et 4 juin: 152 équipes.
- Pamiers 3 et 4 juin: 134 équipes.
- Toulouse 10 et 11 juin: 141 équipes. (en concurrence avec la finale du Championnat de France de Rugby)
- Réquista 11 juin: 21 équipes minimes, 39 équipes cadets, 32 équipes juniors.

## ÉTAT DES LICENCES PAR DEPARTEMENT

C.D.	Licences 2005	Licences validées au 13/01/06		Licences validées au 16/02/06		Licences validées au 21/03/06		Licences validées au 21/04/06		Licences validées au 19/05/06		Licences validées au 16/06/06	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
09	4289	1515	35,32	2975	69,36	3461	80,69	3845	89,65	4021	93,75	4111	95,85
12	5071	1320	26,03	2837	55,95	3682	72,61	4423	87,22	4664	91,97	4760	93,87
31	17061	983	5,76	8224	48,20	10615	62,22	11707	68,62	12742	74,68	13324	78,1
32	4722	1285	27,21	2844	60,23	3815	80,79	4163	88,16	4312	91,32	4362	92,38
46	3206	102	3,18	412	12,85	1433	44,70	1895	59,11	2056	64,13	2223	69,34
65	2216	462	20,85	1346	60,74	1709	77,12	1936	87,36	2002	90,34	2056	92,78
81	6121	1679	27,43	4020	65,68	4882	79,76	5384	87,96	5559	90,82	5727	93,56
82	5330	1543	28,95	3253	61,03	4077	76,49	4566	85,67	4899	91,91	5042	94,6
<b>Total</b>	<b>48016</b>	<b>8889</b>	<b>18,51</b>	<b>25911</b>	<b>53,96</b>	<b>33674</b>	<b>70,13</b>	<b>37919</b>	<b>78,97</b>	<b>40255</b>	<b>83,84</b>	<b>41605</b>	<b>86,65</b>

Globalement il apparaît une légère tendance à la baisse dans tous les départements mais de moindre importance que les années précédentes.

### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE

Jean-Claude DUBOIS informe les membres de la Ligue qu'il a eu des difficultés pour remplacer les arbitres forfaits pour ce championnat, les suppléants n'étant pas disponibles. Il est souhaitable qu'à l'avenir un arbitre désigné comme suppléant ne prenne pas d'autres engagements pour ce jour-là se tenant prêt à arbitrer si on fait appel à lui.

Il nous informe que Monsieur MARTINEZ ne pourra arbitrer à Saint Girons et sera remplacé par Monsieur PEIRONE, puis il donne lecture des résultats de l'examen d'arbitre de Ligue, 5 candidats sont reçus, ils sont convoqués aujourd'hui pour passer la pratique, à noter les excellents résultats des deux candidats de l'Ariège, par contre Monsieur MAUREL du comité du Tarn déçu de son échec à cet examen a démissionné de ses fonctions d'arbitre.

Une rubrique INFO – ARBITRAGE a été créée sur Internet avec notamment toutes les informations concernant les modifications du règlement.

### QUESTIONS DIVERSES


Le Président rappelle que l'affiliation des clubs à la fédération passe de 8 à 10 euros et que les mutations départementales sont fixées à 10 € et les nationales à 20 €.

Les modifications de règlement du jeu pour 2007 concernent la possibilité d'utiliser le cercle matérialisé, le but qui ne sera plus valable que dans les jeux limitrophes et l'utilisation de boules spécifiques dans la catégorie minimale. Ces mesures devront être entérinées par la F.I.P.J.P. lors de son congrès annuel à Grenoble.

Avant de donner la parole aux comités pour les questions diverses, le Président donne lecture de l'arrêt de la Cour d'Appel de Bordeaux sur l'affaire BEIGNON. Ce jugement, confirmant celui du Tribunal Administratif de Toulouse, n'accorde pas de dommages et intérêts à Monsieur BEIGNON.


 **C.D. 09** ⇒ RAS

 **C.D. 12** ⇒ RAS

 **C.D. 31** ⇒ Monsieur LE BOT informe les membres de la Ligue que l'interdiction de jouer dans le comité de la Haute Garonne pour Monsieur Alexandre FAUREL est contraire au règlement. Le joueur a été informé que cette mesure est caduque et qu'il peut pratiquer la pétanque dans le comité de la Haute Garonne.

Monsieur COSTES donne les dates des sélections pour les jeunes nés en 1991 et 1992:


- sélection Ligue à Montauban le 30 septembre 2006
- sélection Zone à Montauban le 15 octobre 2006

 **C.D. 32** ⇒ le Trophée OBUT aura lieu les 8, 9 et 10 décembre à Saint Etienne.

 **C.D. 46** ⇒ RAS

 **C.D. 65** ⇒ RAS

 **C.D. 81** ⇒ RAS

 **C.D. 82** ⇒ le Président DESSAINT précise que conformément au nouveau contrat d'assurance de la fédération, les délégués se rendant aux compétitions ne sont assurés que pour le trajet aller et non pour le trajet retour.

**Le Président de la Ligue  
Midi-Pyrénées**

**La Secrétaire Générale  
de la Ligue Midi-Pyrénées**

**Alain GARCES**

**Lydie MOULIERAC**